



**Programme de randonnées commentées, adaptées à la déficience visuelle,
dans le Vallon de L'Orgère – Villarodin-Bourget -73 -
Année 2009**



Vallon de l'Orgère - Forêt de l'Orgère en rive gauche

Contexte :

Le Parc national de la Vanoise et ses agents s'engagent dans une politique d'accueil et d'animation au profit des personnes en situation de handicap. Cette proposition de randonnée accompagnée et commentée par des agents du Parc s'intègre dans cette démarche. **Elle s'adresse aux structures et associations regroupant des enfants et adultes porteur d'une déficience visuelle mais aussi aux particuliers domiciliés ou séjournant en Vanoise ou en Savoie.**

Le vallon de l'Orgère est situé sur la commune de Villarodin-Bourget (73), dans la vallée de la Maurienne, en limite immédiate du cœur du Parc national de la Vanoise. Il est accessible par voie routière depuis la RN 6 jusqu'à un parking et un refuge-porte du Parc qui marquent l'entrée dans le Vallon.

Ce site est l'un des sites les plus attractifs de la Vanoise du fait des principaux atouts suivants :

- Refuge-porte très accessible et bien approprié à différents types d'utilisateurs
- Forêt de pins cembro exceptionnelle et séculaire
- Cadre remarquable surplombé par le Rateau d'Aussois et l'Aiguille Doran
- Présence d'une faune abondante et diversifiée (bouquetins, marmottes, nombreux passereaux...)
- Activité agricole très présente avec notamment des prés de fauche et un patrimoine bâti de qualité

Le parcours proposé emprunte un sentier accessible depuis le refuge-porte de L'Orgère qui constitue le lieu d'accueil et de départ de la randonnée découverte. Le dénivelé est faible puisque le parcours s'étage de 1940 m. d'altitude à 2130 m. sur une boucle de 5 kilomètres, la distance peut être raccourcie en fonction du public présent.

Calendrier 2009 des sorties :

Un total de 3 sorties est programmé aux dates suivantes :

- **Vendredi 3 juillet**
- **Vendredi 10 juillet**
- **Vendredi 17 juillet**

Nombre de personnes en situation de handicap concernées :

Minimum : 2 et maximum : 8 par sortie + accompagnateurs individuels (1 ou 2)

Si une seule personne était inscrite pour une sortie, il lui sera proposée de déplacer son inscription sur une des sorties programmées suivantes.

Participation financière :

Le tarification 2009 validée par la Commission permanente du Parc national est de 4 € par personne à mobilité réduite membre d'association reconnue et de 5 € pour les particuliers. Les accompagnateurs de vie, dans la limite maximum de 2, sont exonérés de participation financière. La prise de boisson chaude dans le refuge est à la charge de chaque participant.

Accès par la route :

Depuis le bassin Chambérien, le trajet représente environ 1heure 30 de route. Prendre l'autoroute en direction de Turin, sortir à la sortie indiquée « MODANE », au premier rond point après la bretelle de sortie, suivre sur la gauche le panneau routier indiqué « L'Orgère », traverser la rivière Arc et suivre l'indication signalétique « Orgère » jusqu'au Parking et refuge situés en bout de route.

Heure et lieu de rendez-vous :

A 08h30 au refuge-porte de l'Orgère (en fonction de la provenance des inscrits, l'horaire pourrait être modifié). Pour les personnes qui le souhaitent, possibilité d'hébergement au refuge la veille au soir, pour cela contacter la gardienne au 04 79 05 11 65.

Parcours et retour :

Le but est d'accéder dans la Forêt de l'Orgère qui est un milieu préservé de toute action d'exploitation. Cela lui confère un caractère naturel avec la présence d'arbres séculaires et d'une faune adaptée. Le repas sera tiré du sac et la fin de randonnée est prévue en début d'après-midi.

Thèmes commentés de la découverte :

La découverte de cet environnement s'appuiera fortement sur les sens auditif, tactile et olfactif avec notamment : la reconnaissance des espèces d'oiseaux par leur chant, la reconnaissance tactile des principales essences d'arbres et les odeurs de la forêt et des prairies de fauche.

Animateurs du Parc national de la Vanoise :

Vous serez accompagnés par des agents du Parc affectés sur le secteur de Modane! Les gardes du Parc ont, pour une partie, déjà suivi une action de formation organisée par la mission du tourisme adapté du Conseil Général de la Savoie.

Equipements et vêtements nécessaires :

Prévoir matériel adapté à la petite randonnée : Chaussures, bâtons, sac à dos, crème de protection, lunettes de soleil, chapeau, vêtements chauds et coupe-vent, gourdes (1,5l/personne), repas à tirer du sac ...

Contact et lien avec le Parc national de la Vanoise :

Personne ressource : Patrick Rouland

tél. 04 79 62 95 54 ; e.mail : patrick.rouland@vanoise.com

Avec le soutien de :

A.S.S.D.V.



Mission Tourisme Adapté

